

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **104 (1968)**

Heft 17

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

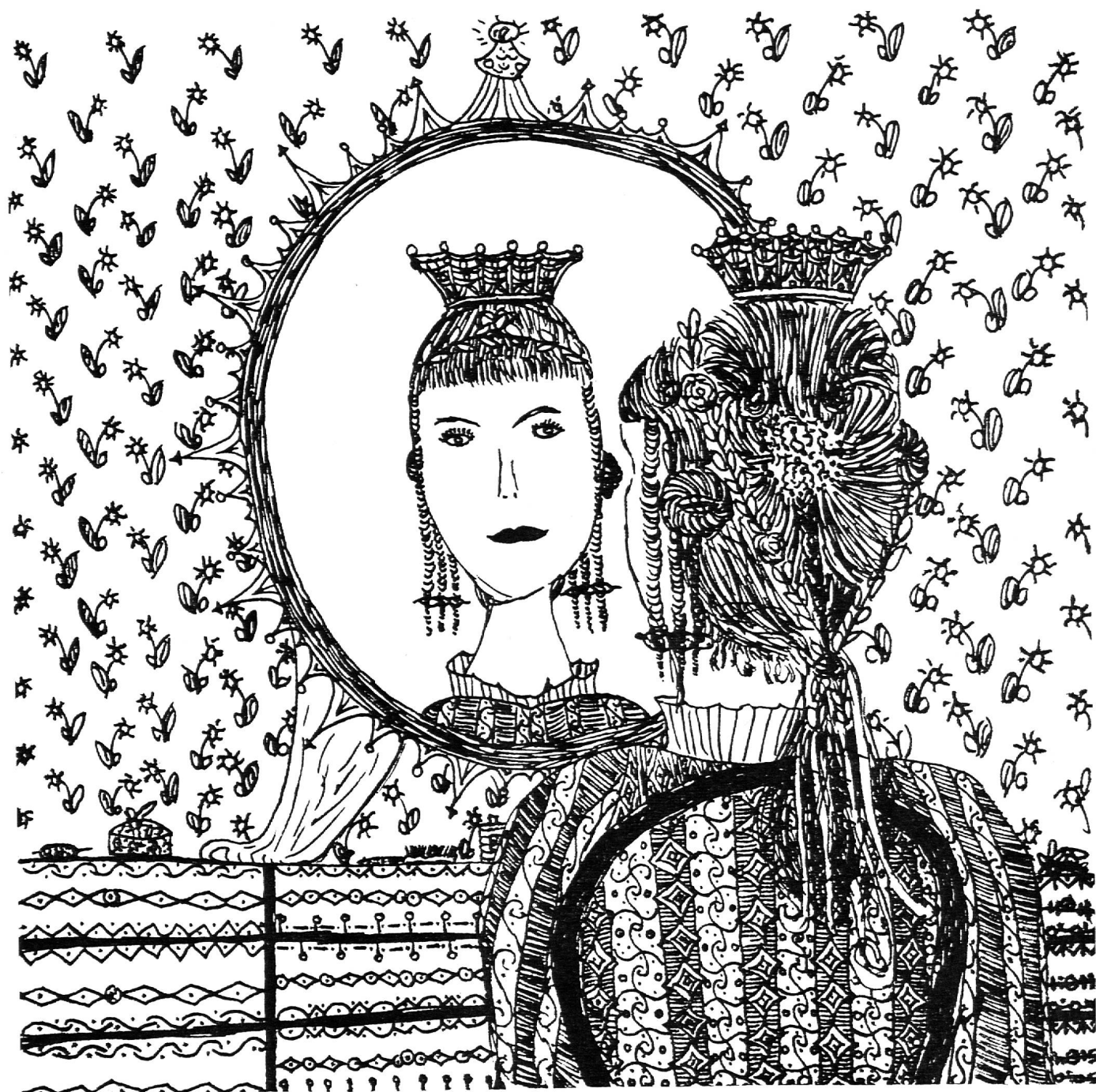
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



« Miroir, petit miroir, dis-moi laquelle est la plus belle » (Blanche Neige)

Dessin à la plume, 17,5 x 17,5 cm, fillette 12 ans, collègue de Nyon

Communiqués urgents

Congrès 1968 - Communiqué du comité SPJ

Comme annoncée précédemment, une exposition de travaux d'élèves aura lieu dans le cadre du Congrès de Moutier, le 22 juin 1968. Les collègues qui ont l'intention de faire participer leur classe ou quelques élèves sont priés de s'annoncer sans tarder, par écrit, auprès de

Mady Graf, Neusté 25, 2740 Moutier

Ils mentionneront sur leur inscription le genre de travaux qui seront présentés et la surface probable qu'il faudra leur réserver.

Dernier délai d'inscription : 15 mai 1968.

Commission nationale suisse pour l'UNESCO Section « Education »

Concours pour l'année des droits de l'homme.

Sujets de composition pour les élèves des écoles secondaires et professionnelles à partir de la 6^e année.

A la demande de l'Association mondiale des sociétés d'enseignants la section « Education » de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO propose les sujets suivants :

Pour les élèves de la 6^e à la 9^e année

« La Déclaration des droits de l'homme réclame un traitement équitable pour tous les hommes sans considération de sexe, de langue, de religion, de classe, de nationalité ou de couleur.

» As-tu déjà toi-même remarqué si le principe était négligé ? Raconte. »

Au plus 300 mots.

Pour les élèves de la 10^e année

« Citez une prescription de la Déclaration des droits de l'homme qui n'est pas appliquée en Suisse.

» Pourquoi n'est-elle pas observée jusqu'à présent ?

» Estimez-vous nécessaire et possible de la réaliser ?

» Comment pouvez-vous y contribuer ? »

Au plus 800 mots.

Règlement

1. La composition doit être envoyée en trois exemplaires (chaque page écrite d'un seul côté).

2. Le nom du rédacteur ne doit pas figurer sur la composition. En revanche, joindre une feuille mentionnant le nom, l'adresse, l'école, la classe et la date de naissance.

3. **Prix :** Prix divers en argent (1000 francs en tout) et en livres.

4. **Date d'envoi :** 2 septembre 1968.

Adresse :

Concours pour l'année des droits de l'homme
Commission nationale suisse pour l'UNESCO
Département politique fédéral
3003 Berne

5. **Jury :** Un jury désigné par la section « Education » de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO répartit les prix. Il n'y aura aucune correspondance au sujet de ce concours. Les travaux restent propriété de la Commission, qui pourra les publier.

6. Les rédacteurs des travaux couronnés seront avisés avant la fin de 1968.

Nous prions nos collègues de mettre en relief les droits de l'homme dans leur enseignement. Nous attirons leur attention sur la brochure richement illustrée « Human Rights »,

éditée par le Comité international de l'organisation non gouvernementale pour l'année des droits de l'homme. Cette brochure contient un petit texte sur chaque article de la Déclaration des droits de l'homme, une illustration et un panorama sur l'ONU et ses organisations spécialisées. Elle peut être fournie, ainsi que d'autre documentation, par le secrétariat de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO.

Commission nationale suisse pour l'UNESCO

Le président de la section « Education »

Th. Richner.

L'école et l'information économique

9^e séminaire de Chexbres

L'information économique prend une place de plus en plus importante dans notre vie. L'homme, en tant que producteur et consommateur, éprouve un besoin croissant de s'informer. Mais les problèmes économiques qui nous concernent tous sont souvent complexes et difficiles à comprendre. L'école peut-elle initier les élèves à ces problèmes ? La presse, source d'information, peut-elle aider l'école ?

Telles sont les questions qui seront à l'ordre du jour du prochain séminaire pédagogique de Chexbres. Organisé par le Centre d'information et de public relations (CIPR) de Genève dans le cadre de l'action « Jeunesse et économie », et en collaboration avec la Société pédagogique de la Suisse romande, ce séminaire aura lieu les 24 et 25 mai. Sous le titre « L'école et l'information économique », il se propose d'étudier le rôle croissant de cette information et les possibilités qu'a l'école d'en fournir les bases.

Le thème sera introduit par les rédacteurs économiques des trois quotidiens romands les plus importants. MM. Jean-Pierre Masmegan de la « Tribune de Lausanne », Gérald Sapey de la « Tribune de Genève », Etienne Oppliger de la « Feuille d'Avis de Lausanne ».

Mme Marie-Lise Monod, de la Fédération romande des consommatrices, parlera de « Nos enfants, futurs consommateurs ».

Les exposés seront suivis de discussions et de travaux en groupes, auxquels participeront les délégués des sociétés pédagogiques de la Suisse romande ainsi que des représentants de l'orientation professionnelle et des milieux économiques.

E. B.

Pays-Bas: Echange d'appartement pendant les vacances

est offert par beaucoup de familles hollandaises du corps enseignant. D'autres voudraient louer votre appartement. Il est aussi possible de louer des appartements en Hollande.

E. Hinloopen, Engl. Lehrer, 35 Stetweg, Castricum.

restaurant
self-service
la Rochelle

Grands Magasins
EPIS D'OR
rue du Rhône /
pl. Fusterie
r. Confédération
(Ascenseurs
directs) 6^e étage
— pl. Fusterie

Notre école répond-elle encore aux exigences actuelles ?

Alarmé par la pénurie croissante du personnel qui frappe certaines professions vitales pour l'avenir de notre économie, le comité des Rencontres suisses a confié, dès 1965, l'étude générale du problème à deux de ses commissions, celle de « Cohésion sociale » et celle de « Jeunesse ». Les assemblées générales que les Rencontres suisses ont tenues en 1966 et 1967 s'inscrivent dans ce travail d'ensemble dont les conclusions seront consignées dans un mémoire à paraître en 1968.

Le forum du 11 novembre 1967, à Lausanne, était plus particulièrement consacré à l'école, face aux exigences économiques actuelles.

A la table de présidence, à côté du comité organisateur, avaient pris place les chefs de l'instruction publique de Genève, de Vaud et de Berne, les représentants du patronat, des syndicats et de quelques grandes organisations professionnelles. Dans la salle, 400 représentants de l'enseignement et du monde du travail.

Dans les lignes qui suivent, reflet fidèle de ce forum, le lecteur aura l'impression de se trouver en face d'un réquisitoire dressé par les milieux économiques contre l'école. Pour être impartial, il faudrait aussi permettre aux enseignants de donner leur point de vue. Ce ne fut guère possible à Lausanne, faute de temps. Que le lecteur garde donc toute sa liberté de réaction !

Mais telles quelles, ces lignes ne manqueront pas d'ébranler le lecteur et de l'inviter à la réflexion.

L'école est une institution humaine dont le propre est d'être sans cesse remise en discussion. Parents, autorités civiles ou religieuses, responsables de la culture, de l'économie, de la politique : chacun y va de ses critiques ou de ses vœux. Les milieux dirigeants de notre économie nationale, tout en reconnaissant les mérites de l'école, formulent actuellement à son égard deux griefs sérieux :

1. Notre école est trop exclusivement basée sur l'intelligence spéculative.
2. Elle pratique une spécialisation trop précoce.

Etudions sommairement chacun de ces deux reproches.

I. Notre école est trop exclusivement basée sur l'intelligence spéculative

Chacun sait qu'il y a, grosso modo, deux sortes d'intelligences.

L'une est purement spéculative ; c'est l'aptitude à juger et à comprendre rapidement, à résoudre des problèmes dans l'abstrait, à amasser de multiples connaissances que la mémoire met en conserve.

L'autre est une intelligence intuitive, qui se passe volontiers du raisonnement ; elle est utilitaire, pratique ; à la limite, on parle d'une intelligence manuelle, tactile.

C'est bien souvent cette seconde intelligence qui prime dans la vie. Mais l'école s'en soucie peu.

a) Ses critères d'avancement sont uniquement basés sur le savoir théorique.

L'élève possède-t-il les notions de grammaire, d'arithmétique, d'histoire, de géographie exigées par le programme, il pourra monter dans la classe supérieure. Inversement, si l'élève fait douze fautes dans sa dictée d'examen, alors qu'on en tolérerait dix, il devra redoubler son année...

Dans tel district des bords du Léman — on donnait publiquement cet exemple à Lausanne — une statistique portant sur ces dernières années permet d'affirmer que le 33 %

seulement des élèves sont parvenus à la fin de leur scolarité sans avoir redoublé de classes. Autrement dit, les 66 % ont été stoppés au cours de leur scolarité pour des lacunes intellectuelles.

(Un tel état de choses est plus facile à énoncer qu'à corriger. On voit mal comment organiser les promotions scolaires sur d'autres critères que le programme sans rencontrer de nouveaux inconvénients.)

b) Ses critères d'orientation sont aussi trop exclusivement intellectuels.

Schématiquement, on pourrait affirmer que les élèves intelligents sont orientés ou s'orientent d'eux-mêmes vers le secteur tertiaire, c'est-à-dire vers les bureaux (assurances, banque, administration) vers le commerce et vers les professions libérales ; les élèves moins intelligents, vers les métiers manuels. Comme si les métiers manuels n'exigeaient qu'une intelligence de deuxième ou de troisième ordre !

On sait que l'extraordinaire développement de notre économie — « de miracle suisse » comme on l'appelle parfois — dépend en très grande partie de la qualité de notre main-d'œuvre. L'ouvrier suisse a toujours passé pour capable, bien formé, consciencieux.

Mais il y a de moins en moins d'ouvriers suisses !

Les exemples abondent. En 1964, le canton de Vaud a délivré 64 certificats de fin d'apprentissage de maçon, alors que la demande en ouvriers du bâtiment, pour cette même année, dépassait 6000 dans le canton. Genève délivre deux fois moins de certificats de capacité de maçon qu'il y a quinze ans, alors que le volume des constructions a presque triplé...

Il est des métiers où la régression est alarmante : ferblantiers, serruriers, fondeurs, ramoneurs, boulangers, selliers, etc.

750 000 ouvriers étrangers sont maintenant nécessaires, voire indispensables, dans tous les secteurs de notre industrie, ce qui rend notre économie des plus vulnérables. Les Suisses ne veulent plus se salir les mains.

Un million d'entre eux sont employés dans le secteur tertiaire, en blouse blanche et en cravate, dédaignant les salopettes et les bleus de travail. « Nous devenons de plus en plus un peuple de cols blancs, et nous nous stérilisons en nous blanchissant », affirmait un des orateurs de Lausanne.

La ruée vers ce nouveau prolétariat en blouses blanches n'est pas imputable uniquement à l'école ; mais cette dernière porte cependant sa part de responsabilité. L'échelle des valeurs, héritée du Moyen Age, entraîne un certain mépris du travail manuel et doit absolument être ramenée à des normes plus justes. Pourquoi d'autres facteurs moins intellectuels n'entreraient-ils pas dans cette échelle de valeurs ?

Par exemple, l'habileté manuelle, la débrouillardise, l'esprit d'initiative, la faculté d'improvisation, l'aptitude à tirer parti de mille petits riens ; le sens esthétique et la sensibilité ; le sens social fait d'attention et d'ouvertures aux autres, d'intégration au groupe, de courtoisie ; l'aptitude à jouer et à faire jouer, révélatrice d'une aptitude à commander ; la maîtrise et le respect de soi, le sens de la discipline, le courage devant les difficultés, le goût des responsabilités...

Sur le terrain proprement scolaire, les critères abondent, qui dépassent l'ordre exclusivement intellectuel : l'esprit d'observation ; l'aptitude à lire un texte, une gravure, une carte, un barème, un plan ; l'aptitude à écouter, à regarder, à s'exprimer par la parole, la plume, le geste, le croquis...

Pour être être constructive, la critique des milieux économiques suggère les orientations suivantes :

1. Ni diminuer le programme, ni surtout l'augmenter, mais l'*accentuer*, c'est-à-dire mettre l'accent sur ce qui est essentiel et vital, puis négliger le reste.

Le «pourquoi» est plus important que le «où», le «quand», le «comment» ; les causes et les conséquences d'un fait, plus importantes que son déroulement dans le temps et dans l'espace, car les mêmes causes pourront provoquer les mêmes conséquences dans un autre milieu et dans un autre temps.

Le refrain le plus général de tous les responsables, dans les divers secteurs de notre économie est le suivant : *Donnez-leur donc les bases !*

2. Un autre vœu est aussi général : *Apprenez à vos élèves à travailler par eux-mêmes !* Les enseignants du second degré font une constatation unanime : la majorité des élèves ne savent pas travailler. Que ce soit en section classique, commerciale, scientifique, à l'école normale ou même à l'université, les maîtres s'aperçoivent avec effacement que la méthode de travail de certains étudiants est un défi au bon sens. On ne sait pas disséquer un texte, décortiquer un chapitre ; on ne sait plus lire le stylo à la main, on ânonne son histoire en se bouchant les oreilles, on apprend par cœur des théorèmes de géométrie... Que dire des professeurs du second degré qui exigent encore le par cœur, ou de ceux qui passent le plus clair de leur temps à dicter leur cours ! Avant de jeter la pierre aux élèves, il faudrait d'abord enquêter sur certains maîtres. Il y a tant de bons manuels actuellement, et dans toutes les disciplines du savoir ! Mais apprenez donc à vos élèves à les utiliser !

3. *Renforcez chez vos élèves la soif de savoir* par un enseignement plus individualisé.

Mis à part quelques cancre blasés — qui peut-être sont devenus tels par la faute d'un maître — on peut dire que la majorité des adolescents ont au fond d'eux-mêmes le désir d'en savoir davantage, la soif de connaître... Ce sera rarement en grammaire, en orthographe, en mathématiques, dans cette discipline imposée ou précisément l'élève se sent faible. Ce sera dans la branche la mieux accordée à son tempérament, à sa personnalité, à son intérêt profond.

Si nous nous plaçons au point de vue de l'élève et de ses appétits profonds, notre enseignement collectif comporte beaucoup de temps perdu. La question est de savoir à quel moment on peut sacrifier la culture de base à ces appétits particuliers, souvent encore bien imprécis...

Beaucoup affirment que notre méthode didactique traditionnelle est aujourd'hui complètement dépassée. « Ecoutez bien ce que je vais vous dire : ce sera votre leçon pour la prochaine fois ! » De tels conseils font de nos élèves des réceptifs, rien de plus. Il faut absolument arriver à en faire des actifs par un enseignement individualisé, par la recherche et l'expérimentation personnelle, les machines à enseigner venant ici seconder le maître. Eduquer les enfants à l'autonomie, comme le préconise Freinet, sera la formule de l'avenir. Tant que l'école n'aura pas réussi à intéresser les « non-intelligents », elle faillira à sa mission.

Notre enseignement est trop du type réceptif ; nos enfants « sont instruits » par les professeurs ; ils ne s'instruisent pas eux-mêmes ni surtout ne se construisent pas eux-mêmes sous la direction des maîtres. Parvenus à la fin de leur scolarité obligatoire, combien ont-ils encore le goût et la volonté de continuer à apprendre ?

« Je ne crois pas qu'avoir étudié soit une grande chose, écrivait Alain, si l'on n'étudie plus. »

II. Notre école pratique une spécialisation trop précoce

On commence l'école secondaire trop tôt dans la plupart des cantons suisses : à 12 ans dans les cantons de Genève,

Berne, Neuchâtel ; à 10 ans dans le canton de Vaud. Les bases ne sont pas sues, notamment en langue maternelle.

Un peu partout, dans les réunions de parents, dans la presse, jusqu'au Parlement, des critiques sont émises contre ce passage du primaire au secondaire, contre ce « cycle d'orientation » comme on tend à l'appeler maintenant.

En Valais, un projet prévoyait d'introduire dès 1968 le cycle d'orientation à 12 ans, soit après la cinquième primaire. Le projet a été momentanément abandonné. A mon avis, ce fut très sage. Comment oser appeler cycle « d'orientation » une classe où l'on doit se décider *pour* ou *contre* cinq heures de latin hebdomadaires avant même d'y entrer ? Car c'est le latin qui est la pierre d'achoppement dès qu'on aborde ce passage de primaire au secondaire. Les défenseurs du latin ont d'excellentes raisons de vouloir commencer cette langue le plus tôt possible et d'en recommander une bonne ration hebdomadaire, sous peine de compromettre la culture classique traditionnelle, ces fameuses humanités dont s'est nourrie l'Europe depuis le Moyen Age. Mais c'est justement cette culture classique qui est prise à partie aujourd'hui. Notre génération technique n'en a que faire. Les responsables de l'économie suisse se disent que si une nouvelle guerre vient nous priver de 750 000 ouvriers étrangers qui lui sont indispensables, ce n'est pas le latin qui sauvera la situation. Le raisonnement est simpliste ; n'empêche que d'année en année, la mentalité technique gagne du terrain. Les modernes retarderaient volontiers le latin jusqu'à 15 ans ; cette langue morte deviendrait alors une spécialisation, comme les branches techniques, commerciales, pédagogiques auxquelles on ne peut accéder avant 15 ans. C'est ce qui se pratique en Suède où la formation primaire, dite globale dure sept ans pour tout le monde, la huitième année s'ouvrant sur les différentes options.

Ce que les milieux économiques reprochent encore à l'école — appuyés d'ailleurs par de nombreux pédagogues — c'est de pratiquer à l'entrée du secondaire, une véritable ségrégation scolaire entre une prétendue élite d'enfants frottés de latin et les autres. On sépare les enfants, comme on sépare d'ailleurs les maîtres, par bâtiments distincts, par enseignements cloisonnés. Une sage politique du « toit commun », des locaux et des terrains de sports communs, l'échange des maîtres primaires et secondaires dans les disciplines où ils seront à la hauteur, voilà qui serait hautement souhaitable et atténuerait singulièrement la défiance réciproque qui existe actuellement entre les divers degrés d'enseignement.

D'autres vœux sont encore formulés par le monde de l'économie, notamment que la scolarité soit prolongée partout jusqu'à 16 ans au minimum, que la notion des notes et des examens soit repensée, que les travaux manuels deviennent obligatoires dans toutes les sections, que soit constitué pour chaque élève un « dossier personnel » qui le suivrait d'une classe à l'autre, que des raccords soient effectifs à tous les niveaux, que l'orientation des élèves vers les métiers manuels soit faite plus systématiquement, etc. Le cadre étroit de ce compte rendu permet tout juste de formuler ces desiderata sans commentaires ni appréciations.

Ce que l'école souhaite de l'économie

Nous userons de la même discrétion pour transcrire les griefs du personnel enseignant à l'égard des milieux économiques. Ces griefs n'ont été qu'effleurés à Lausanne, en fin de séance. Mais il serait peu objectif de les taire.

1. Et d'abord, ce que l'école souhaite, c'est un meilleur climat général dans le domaine de la vie économique. Notre rythme de vie est effrayant et il se résume dans une course à l'argent où les plus débrouillards l'emportent, où le savoir-faire prime le savoir, où l'honnêteté ne paie guère. Avant

d'offrir un idéal aux jeunes, il faudrait changer la mentalité des adultes. Que sont ces milliers de blousons noirs ou dorés, sinon des jeunes en révolte contre la mentalité de l'argent roi.

L'école peut bien mettre en garde. Elle est quasi impuissante devant le matérialisme ambiant qui règne partout dans les affaires, dans la concurrence, dans la publicité, dans la fabrication et le culte des vedettes, dans les sports même.

2. L'école demande aux grands patrons de l'économie une plus juste répartition des salaires et une revalorisation du travailleur manuel.

Pourquoi tant de désertions dans les professions manuelles ?

Pourquoi cet afflux massif vers le secteur tertiaire ? Parce que les salaires y sont supérieurs et les caisses de retraite plus avantageuses. Ne trouve-t-on pas assez fréquemment un employé médiocre mieux payé qu'un bon ouvrier ? un ingénieur commercial mieux payé qu'un ingénieur de fabrication ?

Les jeunes ont l'impression qu'il y a deux poids et deux mesures. C'est si évident que près du 30 % de ceux qui ont fait un apprentissage régulier et obtenu leur diplôme de capacité quittent leur métier dans les dix ans qui suivent...

Est-ce l'école qui a mal orienté l'adolescent au départ ? Ne serait-ce pas plutôt les corps de métier qui ne savent pas garder les jeunes ? De fait beaucoup de jeunes ouvriers se découragent : monotonie du travail à la chaîne, maigres

possibilités de promotion, absence de responsabilités, division extrême du travail qui rend superflue la qualification acquise lors de l'apprentissage...

Dans certaines professions, c'est presque la moitié des jeunes qui quittent pour devenir des manœuvres de bureau socialement mieux considérés et mieux payés. Si l'économie se plaint, qu'elle fasse d'abord son autocritique. Elle ne manquerait pas d'en arriver à des améliorations importantes, à commencer par les examens d'entrée en apprentissage ou d'admission aux écoles professionnelles, lesquels sont aussi basés sur... l'intelligence spéculative !

3. Enfin l'école se défend d'être la servante de l'économie.

L'économie évolue rapidement, sans toujours savoir où elle va. L'école ne peut ni ne doit suivre ce rythme. Elle se transforme et se réforme beaucoup plus lentement ; elle se méfie des emballements et des aventures.

Elle n'est pas seule à « orienter » vers une profession. Les parents, les proches, le clan, avec leurs préjugés sociaux, leur égoïsme, leur ignorance parfois, ont une force de persuasion plus importante qu'on ne croit.

Et, en dernière analyse, la grande trieuse, la grande sélectionneuse, c'est la vie, elle se joue souvent des pronostics les mieux établis.

E. Claret.

Repris de l'«Ecole valaisanne».

Les « Etudes Pédagogiques »

« Lien permanent entre les enseignants de la Suisse romande et italienne », ainsi désignait-on lors de son cinquantième, en 1959, l'Annuaire de l'instruction publique connu sous le nom « Etudes Pédagogiques »¹. Publié par la conférence des chefs de Département de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, les **Etudes Pédagogiques** fournissent à l'échelle intercantonale une plateforme d'informations pédagogiques de valeur à l'usage des maîtres et maîtresses. Chaque année, des articles traitant d'un sujet général, des enquêtes sur un point précis de l'actualité pédagogique, sont rédigés par des enseignants ou des spécialistes provenant de nos divers cantons. La confrontation des expériences des uns et des autres est souvent profitable. D'autre part, chacun des cantons publie dans l'annuaire une chronique sur les réalisations en cours et divers renseignements sur son organisation scolaire : nous relevons la création d'une rubrique nouvelle sur les questions touchant à la coordination scolaire.

Les articles qui précèdent cette année les chroniques proprement dites sont révélateurs des soucis majeurs comme des objectifs permanents de l'Ecole. C'est sur la notion de **rendement scolaire** que Samuel Roller, directeur du Service de la recherche pédagogique à Genève, se livre à de pertinentes réflexions. Trois chercheurs vaudois, statisticiens et sociologues, posent deux problèmes soulevés par la planification scolaire : le **flux de l'enseignement** et les **échecs scolaires** et présentent les méthodes qu'ils ont mises sur pied

pour mieux les cerner. Suivent un **commentaire du nouveau guide et plan d'études** de l'enseignement fribourgeois, un plaidoyer en faveur du théâtre à l'école et enfin un article du professeur Ischer, de Neuchâtel, sur l'**enseignement des sciences naturelles et la protection de la nature**.

S. H.

(1) Etudes Pédagogiques 1967. Annuaire de l'instruction publique en Suisse. Un volume broché sous couverture illustrée. 136 pages. Prix Fr. 7.—. Editions Payot, Lausanne.

Joie de vivre

*Tout le village a mis les duvets aux fenêtres,
La lessive aux cordeaux et des tabliers frais,
Ça sent l'avril et le persil, le vin, le lait :
C'est aujourd'hui, mon cœur, qu'il aurait fallu naître.
Mon Dieu qu'il fait bon vivre ! Il pleut des hirondelles.
Le soleil, ma parole, il est devenu fou.
La terre, c'est de l'or qu'on retourne à la pelle,
La cloche bat là-haut à se rompre le cou.
La cloche ? non, messieurs, c'est mon cœur simplement
Qui fait assavoir à la ronde
Que nous sommes présentement
Le gars le plus heureux du monde.*

Paul Budry.

névralgie
refroidissements
maux de tête
rhumatisme
lumbago sciatique

prenez **KAFA** poudre ou comprimés
soulage rapidement

Surpopulation étrangère

vu par l'autre bout de la lunette

Traduction d'un article paru dans la « Schweizerische Lehrerzeitung » du 2 février 1968, sous la signature du Dr J. Haas, médecin pour enfants à Berthoud.

Le problème de la surpopulation étrangère, toujours considéré jusqu'ici du point de vue de l'indigène suisse, mérite d'être examiné une fois dans l'optique du travailleur étranger, et plus spécialement du travailleur italien des provinces du sud, qui constitue la grande majorité de cette main-d'œuvre importée. Et ceci non pas sous l'angle économique, mais à la lumière du sort fait aux familles et aux enfants par le pays d'accueil.

Comme médecin d'enfants dans une petite ville, je suis journellement en contact étroit avec ces familles et j'ai pu pénétrer assez intimement dans leur existence.

Aux termes de la Convention italo-suisse de 1964, un travailleur italien qui a séjourné sans interruption en Suisse pendant un an et demi peut faire venir sa femme et ses enfants, pour autant qu'il soit en mesure de les loger convenablement et d'assurer aux enfants des conditions d'éducation suffisantes¹.

Le but de la convention — louable en soi — est de réunir les familles jusqu'ici séparées. La femme n'est pas du tout obligée d'avoir un emploi rémunéré, pour autant que le mari ne soit pas saisonnier. Depuis la ratification de la convention, des milliers de femmes et d'enfants ont afflué en Suisse, mais bientôt les femmes — les mères — ont été presque toutes absorbées par l'industrie aux besoins dévorants. Qu'est-il advenu des enfants ? Et qu'advient-il de ceux qui sont nés en Suisse depuis l'arrivée de la mère, et qui naissent toujours plus nombreux chaque année ? 100 000 enfants italiens vivent présentement en Suisse, dont 50 000 préscolaires et 50 000 en âge de scolarité. Où sont-ils, et comment vivent-ils ? Malgré le goût des Suisses pour les enquêtes et les statistiques, il faut reconnaître que personne n'est renseigné sur leur sort. Nulle autorité municipale, nulle instance de police n'est actuellement en mesure de donner des renseignements approfondis sur la condition des enfants étrangers en Suisse. Toutes les considérations qui suivent émanent donc de mes observations personnelles.

Perturbation des relations parents-enfants et enfants-patrie

Six semaines après l'accouchement, la mère italienne reprend son travail. Dans le meilleur des cas, l'enfant est remis pour la journée à des parents ou, ce qui est moins bien, confié à une crèche (de loin pas assez nombreuses). Dans le cas le moins favorable, le plus fréquent hélas, le petit est placé dans une famille suisse, souvent pour la pension complète du lundi au vendredi soir. Il existe des quantités de femmes suisses qui gardent ainsi plusieurs petits étrangers, partie par compassion maternelle, partie à cause des cinq francs de pension journalière — nouvelle forme de travail à domicile ! Rares sont celles qui parlent un peu l'italien : en conséquence, les enfants qui grandissent apprennent le « schwitzerdütsch » (ou le français, n.d.t.)

et oublient leur langue maternelle, pour autant qu'ils l'aient jamais parlée. On trouve alors cette situation grotesque, mais hélas trop vraie, de parents italiens qui ne peuvent s'entretenir avec leurs propres enfants que dans un allemand baragouiné de part et d'autre.

D'autre part, des relations affectives ne tardent pas s'établir entre les parents nourriciers suisses et leurs petits pensionnaires, tandis que les vrais parents ne jouent plus guère, dans le cœur de leur propre enfant, que le rôle effacé d'invité du dimanche. De plus encore, nombreux sont les enfants qui sont constamment changés de pension, souvent par suite du désir légitime des parents de choisir pour eux ce qu'ils croient être mieux. C'est ainsi que s'établit en Suisse un véritable « commerce d'enfants », honteux, souterrain, inconnu du grand public. La famille italienne s'en retourne-t-elle dans son pays au bout de quelques années, ce qui est la règle, voici les liens rompus entre l'enfant et sa famille d'adoption et tout ce qu'elle représentait pour lui : langue, milieu, culture ! A la suite de ses parents de sang, l'enfant émigre dans sa patrie officielle, connue de lui tout au plus par un séjour de vacances, mais qui lui est au fond étrangère.

A peine acclimatés, déjà déracinés

La plupart des jeunes Italiens en âge de scolarité fréquentent les écoles suisses et s'en trouvent en général assez bien, grâce à leur vivacité d'esprit et à la grande facilité d'assimilation des enfants. L'école s'efforce d'entretenir leur connaissance de l'italien par quatre leçons hebdomadaires, ce qui est un minimum d'efficacité douteuse (et encore est-ce loin d'être le cas partout, n.d.t.). 3% des enfants fréquentent un établissement de la « Mission italienne » en Suisse, quelques % encore l'école de leur village d'origine ou un internat en Italie, séparés dans ce cas de leurs parents dès la première classe, donc à partir de leur sixième année.

Globalement considérée, la scolarisation des petits Italiens en Suisse semble présenter bien des aspects positifs : leur capacité d'assimilation et le contact journalier avec leurs condisciples suisses offrent à ces méridionaux « demi-civilisés » la solidité bourgeoise de notre éducation (vue avec nos yeux suisses, bien entendu). Les enfants vont en classe régulièrement et non comme chez eux sporadiquement et pendant trois ans seulement. Cette formation scolaire suisse leur procure certainement un bénéfice pour leur vie entière ; mais elle introduit un coin, une faille, entre eux et leurs parents, souvent analphabètes. De plus, ce qui met en question cet apport positif, c'est le fait que jusqu'ici plus du 80% des familles italiennes rentrent en Italie avant que leurs enfants aient achevé leur scolarité. Aussi longtemps que le rythme de renouvellement du contingent étranger sera ce qu'il est, les avantages d'une assimilation des enfants restera très hypothétique : les Italiens devront éviter de s'accoutumer trop étroitement à nos conditions suisses s'ils veulent pouvoir, à leur retour au pays, se réassimiler à une existence familiale, scolaire, éthique, civique, fortement différente.

Poussés de-ci de-là, victimes de toutes les influences

Qu'advient-il de cette jeunesse, une fois rentrée dans son pays ? On est pour l'instant réduit aux conjonctures, faute de recul suffisant. Mais ce qu'on connaît de la psychologie enfantine fait craindre qu'elle ne soit sans racines.

¹ Le terme allemand « angemessene Betreuung » est entre guillemets dans le texte, probablement parce qu'on insiste moins sur l'éducation que sur la nécessité, pour l'enfant, de bénéficier d'une surveillance suffisante (par exemple par une grand-mère si la mère doit aller travailler). — Note du traducteur.

Grandie chez des parents d'occasion ou dans des crèches, ballottée de-ci de-là dans les années si lourdes de conséquences de la petite enfance, écartelée entre deux ou plusieurs familles, deux langues, deux cultures, instruite dans une école étrangère ou dans un institut du pays, loin du foyer, réintroduite plus tard dans sa patrie mal connue, affectivement liée à aucun groupe social, cette jeunesse instabilisée sera la proie de toutes les influences, sable amorphe roulé par les flots, étrangère à sa famille comme à sa patrie.

Ceci est particulièrement douloureux pour ce peuple sud-italien, pour qui la famille, le clan et la coutume ont une telle influence sur le comportement. Ainsi va se précipiter, pour cette jeunesse déracinée, l'isolement de l'individu ou son effacement dans la masse anonyme, ce qui revient au même. C'est le sort qui menace des milliers d'enfants italiens grandis en Suisse. Qui s'en émeut ? Ces enfants ne jouissent-ils pas chez nous de tout le nécessaire : bonne nourriture, vêtement, logement ? Sans doute les enfants de travailleurs étrangers placés dans des familles suisses vivent-ils matériellement mieux que chez eux. Ceux qui acceptent la garde de ces petits sont persuadés d'accomplir une bonne œuvre. Mais pour qui est convaincu que le droit de l'enfant à ses parents est pour lui un besoin aussi vital que le pain quotidien, pour qui sait que de la qualité de la communion mère-enfant dépendent l'harmonie et le bonheur de l'existence, pour qui connaît tout cela, le cœur se tourne à la pensée de ce qui attend ces enfants. Celui qui en a conscience ne saurait regarder plus longtemps, sans réagir, la prospérité suisse se construire sur des milliers d'existences enfantines durablement, et peut-être à jamais perturbées.

Crèches et écoles dans la langue d'origine

En première urgence, et aussi longtemps que des centaines de milliers d'ouvriers étrangers séjourneront en Suisse avec leurs familles, il faudra ouvrir de nombreuses crèches **servies par du personnel italien**. La crèche n'est pas la famille, c'est un milieu neutre, mais le fait d'être en mains italiennes laisserait au moins baigner l'enfant dans son propre milieu éthique et linguistique. Pères et mères continueraient à figurer l'image des vrais parents aux yeux de leurs enfants. Il existe déjà çà et là, des crèches de ce genre, dues à l'initiative de pionniers isolés, souvent malgré la résistance de l'opinion publique, qui estime que les étrangers n'ont qu'à s'assimiler et à s'accommoder des institutions helvétiques. Il conviendrait également de soutenir les excellentes écoles de la « Mission cattolica », qui travaillent selon le plan d'études italien et qui permettent aux élèves de passer en famille au moins le week-end et les vacances.

A plus longue échéance, nous ne verrions qu'une solution, radicale et sans compromis : changer la Convention italo-suisse de 1964. Comme on l'a lu au début de cet exposé, la bonne intention qui a dicté ce texte est allée à fin contraire : au lieu qu'elle réunisse la famille comme on le souhaitait, le père travaille ici, la mère ailleurs, et les enfants sont « garés » quelque part. La convention devrait à tout le moins être complétée par les dispositions suivantes : « L'épouse d'un travailleur étranger, mère d'un enfant non encore en âge de scolarité, n'a pas le droit de travailler hors de son domicile. » D'autre part : « Les enfants en âge de scolarité ont l'obligation de fréquenter une école italienne, en Italie ou en Suisse, à moins que leur famille manifeste l'intention de s'établir définitivement en Suisse. »

Ces amendements entraîneraient naturellement un exode massif des jeunes mères employées actuellement dans l'industrie suisse, voire le retour en Italie de beaucoup, avec leurs enfants. Le manque de main-d'œuvre consécutif devrait être comblé par l'immigration accrue de célibataires ou de femmes plus âgées, ou de travailleurs masculins.

Résistance des milieux économiques

Une telle modification de la convention italo-suisse soulèverait bien entendu les vives protestations des entreprises occupant surtout du personnel féminin. On pourrait leur rétorquer que le but de l'accord était de réunir autour du père, femme et enfants, et non de procurer des bras féminins à l'industrie helvétique. Quoi qu'il en soit, la préoccupation qui dicte ces lignes n'est pas la conséquence que peut avoir la surpopulation sur la nation suisse, mais celle qui touche les étrangers eux-mêmes. Car il n'y a pas de doutes que beaucoup d'entre eux sont lésés par cet état de choses. Les enfants principalement, nous l'avons vu, mais les adultes aussi, qui pâtissent du double salaire qui fait couler beaucoup d'argent dans les mains de ces gens sobres, argent qu'ils n'épargnent plus selon l'habitude ancestrale, mais qu'ils dépensent de plus en plus largement, séduits par la publicité et aiguillonnés par les soucis de prestige. Ils s'achètent des autos, des postes de télévision, des salons rembourrés... sacrifiant à cela leurs enfants. Encore ne mentionnera-t-on qu'en passant les conditions de logement misérables qui sont souvent les leurs : le médecin qui pénètre journellement chez eux sait comment on offre à nos « hôtes » étrangers les gîtes que méprisent les familles suisses et que réprouvent les commissions de salubrité. La bonne conscience que nous donne l'argument que ces gens vivent encore bien plus misérablement chez eux et qu'ils ne désirent pas changer, est une plate contre-vérité.

Bien entendu, notre proposition d'amender la convention italo-suisse semblera une naïve utopie, du point de vue étroit des économistes. Mais si la Suisse entend faire de l'esprit confédéral autre chose qu'une entreprise de bien-être public, s'il se considère un peu mieux qu'un grossier matérialiste, s'il désire, mû par ses traditions culturelles et ses impulsions profondes, sauvegarder son sens de l'humain, il ne pourra rester insensible au sort de ces dizaines de milliers d'enfants étrangers.

Dr. J. Haas
(traduit par J-P. R.)

Une histoire à suivre

Après tout ce blanc vient le vert.
Le printemps vient après l'hiver.
Après le grand froid le soleil
Après la neige vient le nid
Après le noir vient le réveil.
L'histoire n'est jamais finie.
Après tout ce blanc vient le vert.
Le printemps vient après l'hiver.
Et après la pluie le beau temps.

Claude Roy
« Farandoles et Fariboles »
(Editions Clairefontaine, Lausanne)

Le coucou

Coucou des bois et des jardins
J'ai le cœur joyeux, j'ai le cœur tranquille.
Coucou joyeux, coucou malin,
Je viendrai te cueillir demain.
J'ai le cœur joyeux, j'ai le cœur tranquille
De bon matin.

R. Desmos
« Chantefleurs et Chantefables » (Gründ, éd.)

Chronique de la radio et de la télévision scolaires

Les deux émissions de télévision scolaire qui seront diffusées ces prochaines semaines toucheront à l'histoire. En voici quelques détails...

Ce que César n'a pas dit des Gaulois

Réalisée par la Télévision belge, cette émission est destinée aux élèves de 12 ans et plus. « Elle se propose de donner un aperçu aussi authentique que possible de la civilisation gauloise dont César ne parle que d'une manière fort incomplète dans ses « Commentaires ». Les Gaulois n'étaient pas seulement des guerriers farouches, mais des paysans ingénieux, des artisans habiles, des chasseurs courageux aux croyances profondes ; ce que César n'a pas dit des Gaulois et de leur civilisation originale est précisément ce qui, peut-être nous touche le plus aujourd'hui. »¹

Quand on sait la popularité d'un personnage comme Astérix, il semble important d'en profiter pour rectifier, mine de rien, la vérité historique. La Télévision belge a saisi l'occasion, avec un humour et un talent qui nous semble évident. « Un marchand grec, à l'esprit curieux et cultivé, que ses affaires ont conduit en Gaule, fait part, dans des lettres adressées à ses enfants restés au pays, de ses observations et de ses impressions de voyage. Cette manière de reportage est illustrée d'une abondante et riche documentation archéologique. » (« Les Feuilles ».)

Scénario et présentation : Louis Menestret.

Réalisation : Paulo van den Hove.

Diffusion : a) le lundi 13 mai en soirée, à l'intention du

corps enseignant ; b) le mardi 14 mai à 9 h. 15, 10 h. 15 et 14 h. 15 ; c) le samedi 18 mai dans l'après-midi.

Un château au Moyen Age

Pour une fois, l'émission s'adresse à de jeunes élèves, lesquels me paraissent pouvoir assister à la projection dès 8 ans avec intérêt, dès 10 ans avec profit.

Voici définies les intentions pédagogiques :

« Notre propos est d'offrir aux enseignants une illustration enrichissante, le petit écran venant ainsi à l'aide du tableau noir.

» L'émission s'inspire du manuel « Histoire de la Suisse », d'Henri Grandjean et Henri Jeanrenaud, tome I, pages 82 à 86.

» Nous avons conçu une modeste évocation afin de nous écarter d'une monotone visite d'un château réduit aux dimensions d'un musée. Quant à la didactique, qui se veut directement efficace, elle a été pensée pour de jeunes élèves. » (« Les Feuilles ».)

Il faut donc relever, avant que vous ne jugiez vous-mêmes de la qualité de l'émission, que celle-ci correspond aux exigences du programme scolaire, et qu'elle tend à rendre service à l'enseignant sans lui faire perdre de temps. Du moins, je le souhaite vivement !

Scénario et réalisation : Robert Rudin.

Diffusion : a) le lundi 20 mai en soirée, à l'intention du corps enseignant ; b) le mardi 21 mai, à 9 h. 15, 10 h. 15 et 14 h. 15 ; c) le samedi 25 mai dans l'après-midi.

Robert Rudin.

¹ Intention pédagogique extraite des « Feuilles de télévision scolaire ».

Des élèves brillants ?...

« Il faut commencer par y croire soi-même » nous dit avec raison René-J. Brocard dans « Construire » du 28 février.

La question des places qu'occupent les élèves dans la salle peut jouer un certain rôle : élèves de devant, élèves du milieu, élèves du fond. Mais n'exagérons rien et n'oublions pas qu'elle le joue surtout selon les intentions de l'enseignant. Libre à lui — encore que ce ne soit guère indiqué — de placer ses « étoiles » sur le devant, ses « moyens » dans le milieu, et ses « faibles » dans les rangs du fond. Pour autant bien sûr qu'il voue plus de sollicitude à ceux-ci qu'à ceux-là. Mais si son intention est bien d'éloigner les faibles de son auguste champ de vue, pour n'avoir guère à s'en occuper, laissez-moi dire à ce singulier personnage qu'il ne comprend rien à son beau métier de façonneur de la « pâte vierge », et qu'il serait bien inspiré de mettre la clé sur la corniche pour trouver un emploi, peut-être plus rémunérateur, dans l'industrie ou ses services administratifs.

Je m'excuse auprès de l'auteur de l'article précité de ne pouvoir souscrire à son premier moyen préconisé : « permuer hebdomadairement les rangées de façon que tous les élèves se trouvent placés plusieurs fois au plus près du maître, au cours de l'année ». Et je lui demande pardon d'avancer que j'estime ces fréquents déménagements encombrants et, de surcroît, quasi inutiles. Lui dirai-je aussi, sans la moindre prétention, qu'au cours de mes quelque quarante années d'enseignement, je crois avoir formé un joli nombre de bons élèves... « dans le fond ».

Aux premiers rangs, j'ai toujours fait en sorte, dans la mesure du possible bien sûr, de placer les plus faibles ou les plus jeunes, soit justement ceux qui ont un pressant besoin d'être suivis de près.

Par contre, le deuxième moyen prévu par René-J. Bro-

card, pour obtenir de brillants sujets, m'emplit de joie. Incontestablement, l'autosuggestion de l'élève, comme la persuasion du maître, y aident. Mais gardons-nous bien d'en faire une panacée, et je n'irai pas jusqu'à « assurer l'élève qu'il a en lui l'étoffe d'un « crack ».

Parce que le plus souvent le gosse sera assez perspicace pour déceler là un artifice illusoire. Sinon il pourrait s'affliger d'un détestable et néfaste complexe de supériorité. Plus modestement, essayons de leur insuffler la confiance en soi : c'est déjà un bon bout de chemin vers le succès.

A la persuasion du maître quant au succès de l'élève, j'y crois beaucoup. Pourtant, là encore... prudence : ce n'est tout de même pas une baguette magique. Ce serait trop facile, et c'est si difficile !

M'excuserai-je de ne croire en définitive qu'à cette simple « confiance », toute nue, mais toute pure, propre et sans bavures, que nous inspire, si nous voulons bien l'accueillir, Celui qui régit les destinées du monde.

L'esprit de l'enfant est une merveilleuse inconnue, pleine de mystère. Et l'on peut défier quiconque de le former à sa manière.

De tous les moyens artificiels dont peuvent user les enseignants, il est parfaitement clair qu'il n'en est qu'un seul qui puisse avoir quelque chance de succès : le travail.

Ce qui est consolant, c'est notre conviction qu'il n'est pas du tout indispensable, à l'école primaire du moins, de former de « brillants » élèves, mais bien plutôt que TOUS acquièrent au moins un bagage minimum, qui leur ouvre un honnête chemin. Ne va-t-il pas de soi que c'est le droit imprescriptible de tous les écoliers, et que nous nous devons de le respecter.

Ls P.

Expériences...

L'aspect didactique du magnétophone

Un des quatre postulats de la méthodologie du magnétophone dit que l'appareil peut remplacer momentanément le maître lorsqu'il agit comme moniteur ; en particulier dans la dictée d'opérations de calcul mental. Pourquoi le maître s'astreindrait-il à dicter tous les jours des séries d'opérations qu'il aura d'abord dû composer, alors que quelques séries bien choisies peuvent pour un certain temps occuper toute la classe de façon variée.

En outre, dans l'aspect très traditionnel de l'emploi pédagogique indiqué ci-dessus, il y a un fait supplémentaire qu'il ne faut pas oublier : même si c'est la voix du maître que l'élève entend, il peut constater que le maître présent en chair et en os ne dit rien, mais que c'est un appareil qui tient lieu de source. Cela introduit à l'insu de l'élève, que le maître n'est pas celui d'où tout vient, où tout va. Il se produit une décentration du personnage. Ceux qui s'intéressent à l'école active et aux méthodes nouvelles savent de quoi il s'agit pour l'avoir vécu dans leur classe : il faut dans la mesure du possible mettre les enfants en face de leur travail ; la parole du maître, la pensée du maître, ne sont pas le chemin obligé entre le monde et eux. L'usage du magnétophone dans l'entraînement du calcul mental y aide modestement. Le procédé est peut-être encore meilleur si l'on a recours à une autre voix enregistrée.

La commission genevoise a fait bien des expériences dans ce domaine ; on peut les schématiser comme suit :

L'appareil est un moniteur qui débite de brèves questions auxquelles il est possible de répondre tout aussi brièvement par écrit. Le travail s'exécute avec toute la classe. Le choix du bon tempo est affaire d'essais préliminaires ; l'expérience indiquera vite quelle longueur de silence il faut ménager pour que le temps de réponse soit suffisant ; il vaut mieux qu'il soit un peu trop long que trop court.

Il est bien entendu que le but poursuivi est une amélioration du rendement, que le travail sera de l'entraînement exclusivement. La notion à acquérir aura été préalablement présentée et étudiée selon les procédés habituels. Il est souhaitable que les exercices ne servent pas à attribuer des notes. Par contre, un graphique affiché permettra à chacun de suivre ses progrès. Cela constitue un élément supplémentaire d'intérêt. Il existe aussi d'autres moyens d'entraînement, cahiers ou fiches ; il faut les utiliser afin d'apporter le maximum de variété dans le travail.

Alors pourquoi utiliser le magnétophone ? Parce que : a) l'appareil agit de façon autonome ; b) les questions défilent inexorablement ; c) l'élève est ainsi obligé momentanément à un maximum de concentration.

L'expérience ayant été faite de nombreuses fois, on constate que la classe se mesure joyeusement avec l'appareil. C'est une sorte de défi à soi-même. Cet esprit s'installera si les moins bons élèves ne sont pas pénalisés mais encouragés.

Que ferons-nous des meilleurs ? Pendant que les élèves de force moyenne refont les séries insuffisamment maîtrisées, on peut demander aux meilleurs de doubler le résultat, de le décupler, d'en prendre le dixième, etc., selon les possibilités qu'offre la série exercée.

Ceux qui sont autorisés à faire ce petit jeu se sentent très fiers. De plus, une série émise de façon rigide par l'appareil va pouvoir s'adapter aux possibilités de chacun, grâce aux consignes variées ; on tend ainsi vers un enseignement plus fonctionnel.

La correction des résultats suit immédiatement l'exercice. On échange les feuilles de résultats, chacun murmure la

réponse à la question de l'appareil, tandis qu'un élève désigné préalablement donne les résultats à haute voix. Un élève fort en calcul fait office de contrôleur et interviendrait immédiatement si le correcteur se trompe. On réalise ainsi un deuxième exercice dans lequel toute la classe est active. Les résultats faux sont barrés mais non réécrits ; on totalise le nombre de justes ; on met le graphique de classe à jour.

Il faut dire quelques mots de la feuille sur laquelle les élèves notent leur réponse. Elle a été étudiée en vue de simplifier la tâche de chacun. Elle comporte un certain nombre de colonnes correspondant au nombre de séries. Chaque série comporte toujours 18 questions groupées en 3 fois 6 questions. On retrouve cette disposition sur la feuille-réponse où apparaît après les questions 6 et 12 un fort trait horizontal. Il correspond au coup de cloche ou au signal musical que la bande magnétique fait entendre. Pourquoi avoir adopté cette façon de procéder ? Parce que s'agissant de calcul mental, il peut être fâcheux de dire le numéro de la question qui risque de se confondre avec elle. Mais comme il faut un point de repère en cas d'hésitation afin d'éviter le risque de décalage, il y a le signal sonore de la bande et le trait fort sur la feuille.

Vous trouverez ci-dessous la liste des bandes magnétiques qui peuvent éventuellement vous intéresser. La Commission genevoise du magnétophone vous les copiera bien volontiers selon le standard suivant : 1-2 piste ; 9,5 cm/seconde. Si vous optez pour une bande toute prête, veuillez simplement envoyer une bobine vide qui vous sera retournée avec la série de votre choix, au prix de 5 fr. la série.

Bande N° 1 — Table d'orientation : add., soustr., recomposition. 7 séries préparatoires. 10 séries d'entraînement.

Bande N° 2 — Table de multiplication : 18 séries avec accélération progressive de 3 en 3 séries.

Bande N° 3 — Fractions ordinaires : 1 au numérateur ; dénominateurs de 2 à 9 ; 8 séries progressives ; 8 séries mêlées.

Bande N° 4 — Multiplications par 10, 100, 1000 : 12 séries progressives. Existe en 2 versions : lente et rapide.

Bande N° 5 — Divisions par 10, 100, 1000 : 12 séries progressives.

Bande N° 7 — Table de multiplication : 18 séries à vitesse égale.

Bande N° 10 — Addition, soustraction, recomposition : de 10 à 16. 13 séries progressives.

Bande N° 11 — dito : nombres de 16 à 20. 13 séries progressives.

Bande N° 12 — Moitiés et doubles : de 2 à 24 par unités ; de 20 à 120 par dizaines. 8 séries.

D'autres séries sont à l'étude, afin de couvrir peu à peu le programme de calcul mental. Nous souhaitons des collaborations, que ce soit sous forme de critiques ou de travail... !

Les collègues intéressés par la question peuvent écrire ou téléphoner à Edouard-E. EXCOFFIER, 16, rue Henri-Mussard, 1208 Genève.

Gaïment

Couleurs

texte: L. Bron-Velay
musique: J. Gauthey-Urwylér

Chant

Vert, vert, vert est le pré, Qu'on pourra bientôt faucher, Jaune, jaune,

Acc.

jaune est le blé Que l'é-té va moissonner, Rouge, rouge

rouge est la treille, Que l'au-tomme a co-lo-ré. Bleu, bleu, bleu,

est le ciel... Mais il faut le re-gar-der.

L'accompagnement a été écrit pour la flûte de bambou. Il n'est pas indispensable et peut être joué sur n'importe quel autre instrument de même tessiture.

J. G.

«Trois par trois»

Jeux culturels d'histoire et de géographie locales pour «plein air» de recherches et d'observations. Même dans la vie trépidante d'une grande cité, on trouve encore des heures creuses, le matin entre 8 h. et 10 h., très favorables à ces études enrichissantes.

A ce propos, je vous donne cette pensée que j'ai lue quelque part et qu'il me paraît judicieux de méditer :

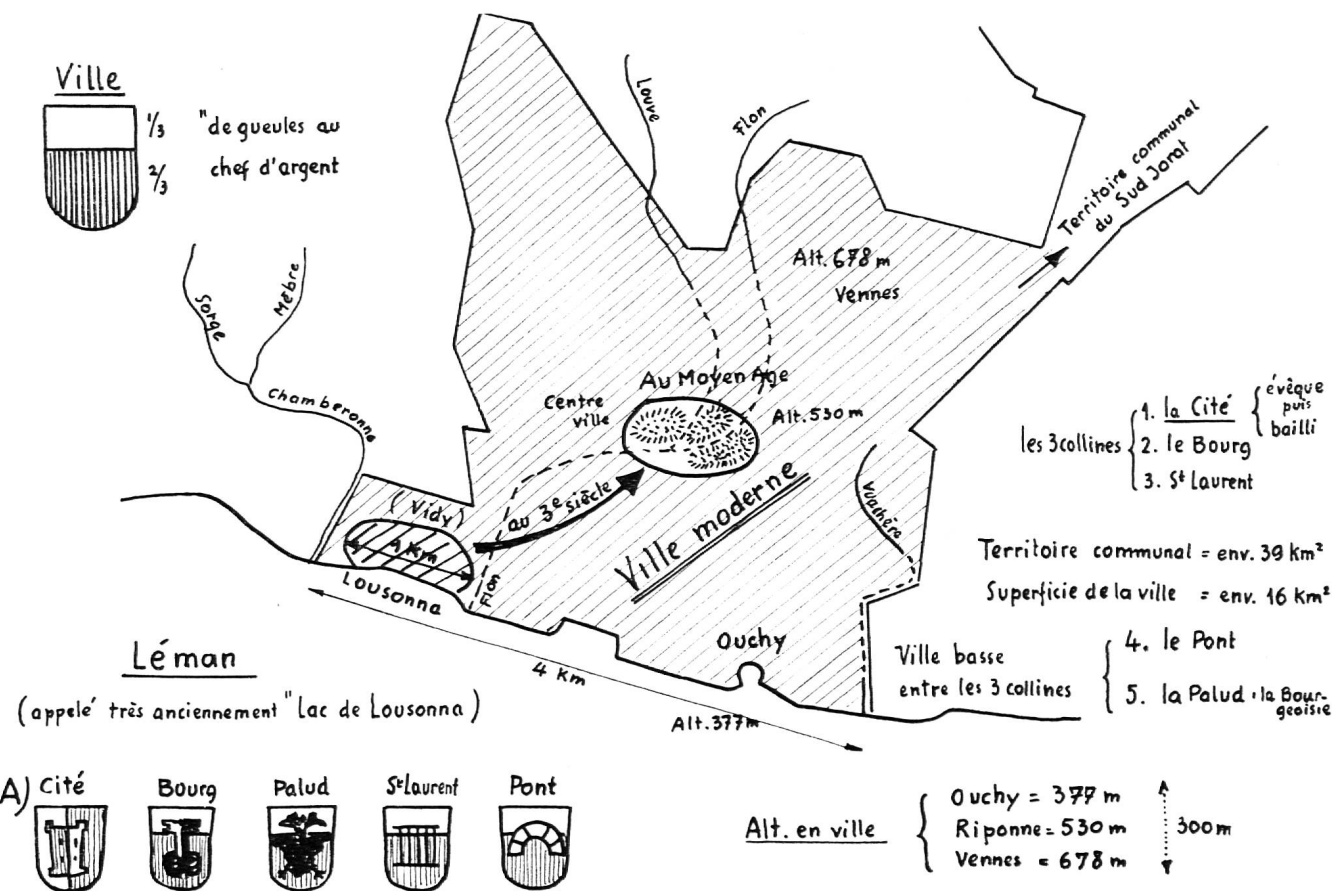
«La richesse du présent, c'est le passé.»

G. Bory.

Histoire

1. Au III^e siècle, les habitants de Lousonna se réfugièrent sur les hauteurs qui dominent la cité et y fondèrent la ville actuelle, bien protégée par **trois éléments naturels**. Lesquels ?
(Le Flon, la Louve, la forêt de Sauvabelin.)
2. Autrefois, Lausanne était surnommée «la ville aux **trois collines**». Leurs noms ?
(La Cité, le Bourg, Saint-Laurent.)

3. Chacun de ces quartiers possédait sa propre bannière au rouge et au blanc. En héraldique, rouge = de gueules ; blanc = d'argent. L'une était «parti», les autres «au chef». Dessinez-les.
(Voir croquis A.)
4. **Trois châteaux** furent bâtis à la Cité. Un seul demeure, une tour reste du second, le troisième fut rasé pour faire place à une rue qui porte son nom. Quels étaient-ils ?
(L'actuel Château de Saint-Maire, le donjon de l'ancien Evêché, le Château de Menthon, où séjourna le Téméraire après Morat ; av. Menthon.)
5. **Trois tours** rappellent encore la ville du Moyen Age. Lesquelles ?
(Le donjon du Château d'Ouchy, vers 1200 ; celle de l'Alé vers 1350, et le donjon de l'Evêché, 1375.)
6. En 1037, Hugues, évêque de Lausanne institua la Trêve de Dieu qui impose des suspensions d'armes pendant **trois périodes** annuellement. Quand ?
(Chaque semaine, du jeudi au dimanche ; pendant 40 jours avant Noël ; pendant 71 jours avant Pâques.)



- Bannières des quartiers** (dès le XV^e siècle)
- La **Cité** : parti d'argent et de gueules au château à deux tons. (La seule qui soit «parti».)
 - Le **Bourg** : de gueules au chef d'argent à deux clés de sable.
 - La **Palud** : de gueules au chef d'argent à l'aigle à deux têtes.
 - Saint-Laurent** : de gueules au chef d'argent au gril de Saint-Laurent.
 - Le **Pont** : de gueules au chef d'argent au pont de sable.

7. La cathédrale fut consacrée le 20 octobre 1275 en présence de **trois princes** puissants. Qui ?
(*Le prince évêque Guillaume de Champvent, le pape Grégoire X et l'empereur Rodolphe de Habsbourg.*)
8. L'évêque ami des arts, Aymon de Monfalcon (1491-1517) apporte à sa ville 25 ans de paix et de culture. On peut admirer **trois œuvres** de son épiscopat. Lesquelles et où ?
(*Le grand portail de la cathédrale, restauré en 1900 par le sculpteur Lugeon; la chapelle des martyrs thébéens; fresques murales des corridors du château.*)
9. Du 1^{er} au 8 octobre 1536 eut lieu la Dispute de Lausanne. Etaient présents à la cathédrale **trois réformateurs** romands. Lesquels ?
(*Farel, Calvin, Viret.*)
10. Lausanne a eu l'honneur d'être **trois fois** « ville capitale ». Quand ?
(*Dès le VI^e siècle, capitale épiscopale. Premier évêque Saint-Maire. En 1798, capitale de la République lémanique. En 1802, capitale de la République helvétique, refuge du Directoire.*)

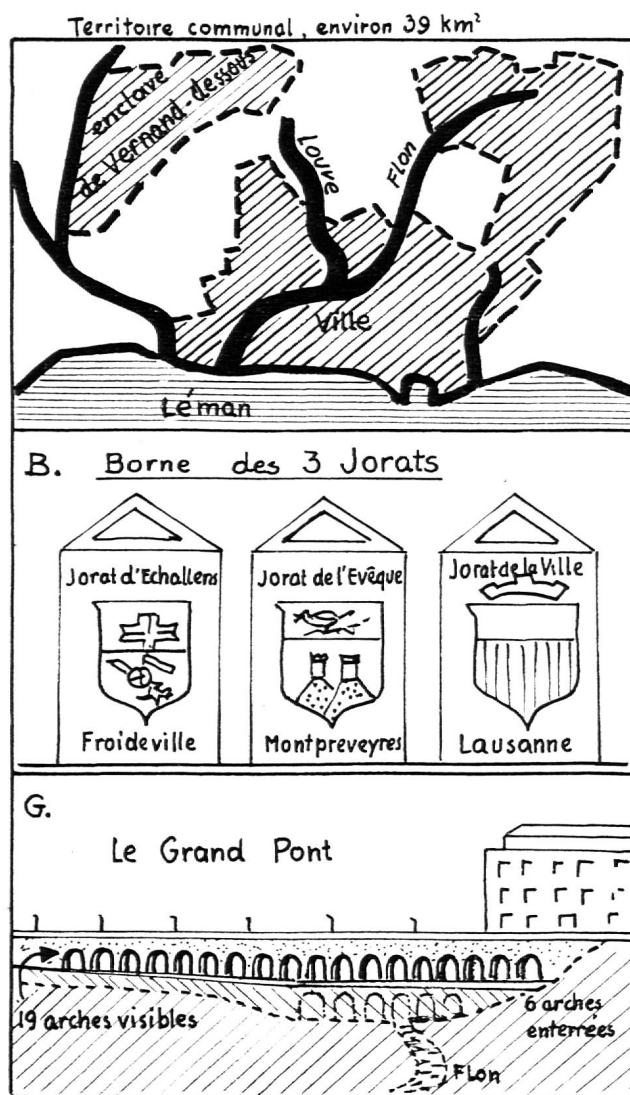
Urbanisme - Géographie - Histoire

1. **Trois places** ont été créées par le voûtage de la Louve. Lesquelles ?
(*Tunnel, Riponne, Pépinet.*)
2. **Trois ponts** monumentaux ont été construits sur la vallée du Flon. En 1844, en 1905, en 1910. Leurs noms ?
(*Grand-Pont, au début « Pont Pichard », nom de son constructeur. Pont Chauderon. Pont Bessières, nom de la famille donatrice.*)
3. **Trois matériaux** de base employés dans leur construction montrent les progrès de la technique. Quels sont ces matériaux ?
(*Pierre de taille au Grand-Pont = arches nombreuses et étroites. Pierre et béton au Pont Chauderon = arches larges, six en tout. Fer au Pont Bessières = une seule arche de 120 m. de long.*)
4. **Trois constructions** d'utilité publique rappellent la mémoire du grand philanthrope William Haldimand. Lesquelles ?
(*Temple de la Croix d'Ouchy, 1840. Asile des aveugles, 1844. Piscine et buanderie Haldimand.*)
5. **Trois médecins** de renommée mondiale ont donné leurs noms à des rues. Qui ?
(*Tissot, 1728-1797; Dufour, 1843-1910; César Roux, 1857-1934.*)
6. Les **trois plus anciennes places** de Lausanne commencent leur nom par « P ». Lesquelles ?
(*Palud, Pont, Pépinet.*)
7. Il y a près de Mon-Repos, une avenue nommée « Chemin des **Trois-Rois** ». Quels étaient ces rois du XIX^e siècle ?
(*Les trois frères de Napoléon I^{er}: Joseph, roi d'Espagne et de Naples, mort à Florence en 1844. Lucien, roi de Hollande, mort à Livourne en 1846. Jérôme, roi de Westphalie, mort en 1860.*)
8. Au Château de Beaulieu, actuellement ce qu'il en reste est propriété de la ville, vécurent **trois grands** personnages :

Un Genevois, ministre des finances de Louis XVI, sa fille, écrivain célèbre, et le grand historien français du Second Empire, auteur de « L'Histoire de la Révolution ». Leurs noms ?

(*Jacques Necker, Mme de Staël, l'historien Jules Michelet.*)

9. Parmi les hautes personnalités étrangères que Lausanne a honoré de la bourgeoisie d'honneur, trois noms illustres : le président américain, promoteur de la défunte SDN ? Un célèbre pianiste et politicien polonais ? Le rénovateur des Jeux olympiques, un baron français ?
(*Le président A. Wilson. Le pianiste Ignace Paderewski. Le baron Pierre de Coubertin.*)



10. Dans une heureuse et charmante tradition, **trois curiosités** uniquement lausannoises sont malgré tout maintenues :
 - a) « Sous ses ponts coulent » (*des maisons.*) de Gilles.
 - b) Deux fois par semaine, le mercredi, le samedi, ses anciennes rues sont envahies par (*le marché.*)
 - c) Chaque nuit, du haut de la tour de la cathédrale, quatre fois à chaque heure crie : « Il a sonné ! (*le guet.*)

Géographie - Histoire - Economie

- La qualité du climat de Lausanne s'explique par l'exposition de la ville au midi et par son étagement sur **trois niveaux** différents. Donnez-les ?
 - Ouchy m.
 - Place Riponne m.
 - Vennes m.
 - 377 m.
 - 530 m.
 - 678 m.
- A quelque deux kilomètres et demi du Chalet-à-Gobet, sur la route des Paysans, se voit la curieuse borne triangulaire des **Trois Jorats** ; elle marque le point de jonction entre **trois communes**. Lesquelles ?
(Froideville, Montpreveyres et Lausanne. Voir croquis B.)
- Les CFF disposent à Lausanne de **trois gares** importantes, pour les voyageurs, pour les marchandises, pour le triage des trains. Lesquelles ?
(Gare centrale = voyageurs. Sébeillon = marchandises. Lausanne-triage, à Denges = formation des trains.)
- Ces **trois sigles** désignent les **trois sociétés** qui assurent les transports publics dans l'agglomération lausannoise. Traduisez-les ?
 - « T.L. » =
 - « L.O. » =
 - « L.E.B. »
 - (Transports en commun de la région lausannoise.)
 - (Métro Lausanne-Ouchy et Lausanne-Gare.)
 - (Lausanne-Echallens-Bercher.)

- De son port lacustre, le plus important du lac, les bateaux de la CGN s'en vont dans **trois directions** principales. Où ?
 - Lausanne-Genève via la côte suisse.
 - Lausanne-Genève via la côte de Savoie.
 - Lausanne-le Haut-Lac.
- Lausanne est le siège, à part les PTT, de **trois administrations** fédérales. Lesquelles ?
(Le Tribunal fédéral, à Mon-Repos ; direction du 1^{er} arrondissement des CFF, avenue de la Gare ; direction du V^e arrondissement des douanes, avenue Tissot.)
- L'agglomération lausannoise compte actuellement — en 1968 — environ 240 000 habitants. Elle ne peut s'étendre que sur **trois points** cardinaux. Lesquels ?
(Dans l'ordre d'importance : à l'ouest, à l'est, au nord ; au sud, c'est le lac.)
- Depuis un demi-siècle, Lausanne doit une partie de son grand développement au fait géographique qu'elle se trouve **au centre** de ce qu'on appelle « le système Simplon ». Les **trois tunnels** de ce système forment un tout économique. Leurs noms ?
(Le Simplon, 1906 et 1922 ; 19 823 m.)
(Le Loetschberg, 1913 ; 14 612 m.)
(Le Mont-d'Or, 1915 ; 6099 m.)
- Dans quelques années, toutes constructions achevées, Lausanne sera aussi le centre romand routier de **trois autoroutes**. Leurs **trois directions** ?
(Autoroute Lausanne-Genève ; en service depuis 1964.)
(Autoroute Lausanne-Bex ; en construction.)
(Autoroute Lausanne-Berne ; à construire dès Crissier.)

Stefan Zweig : « Schach-Novelle »

Nous recommandons vivement aux classes qui ont bénéficié d'au moins trois ans d'allemand cette nouvelle brochure de la collection « Deutsches Lesen » (Payot, Lausanne). Rappelons que cette collection se propose de faciliter l'initiation à la lecture personnelle et courante de l'allemand en rassemblant des textes simplifiés ou récits dans une langue simple, mais correcte et naturelle. « Schach-Novelle » appartient à la troisième série, la plus difficile, qui utilise environ 2500 mots, tous tirés du « Vocabulaire de base français-allemand », de Uhlig, Chatelanat et Lang, auteurs du « Wir sprechen deutsch ».

La place de la littérature romande dans les lettres françaises

Y a-t-il une littérature romande ou n'y a-t-il qu'une littérature suisse d'expression française ?

Le fédéralisme a-t-il engendré et favorisé un régionalisme de réaction face à la grande France voisine, ou les lettres romandes apportent-elles un message propre et spécifique ?

Pourquoi le théâtre est-il chez nous un parent pauvre ? Pourquoi la Suisse romande excelle-t-elle dans la littérature d'idée ?

« La notion se répand d'un polymorphisme (sinon d'un polycentrisme) où Paris ne dicterait plus ses préceptes à des élèves mais recueillerait et conglomèrerait les créations originales venues du monde entier. » Quelle est la place de nos « créations originales » ?

Auguste Viatte, professeur émérite de langue et de littérature française à l'EPF pose ces questions et y répond

dans une fort intéressante brochure disponible aux Editions polygraphiques, Zurich, sous le titre « La place de la littérature romande dans les lettres françaises ».

Un but de course idéal

L'EGGISHORN, avec gîte et couvert à l'Hôtel JUNG-FRAU s/Fiesch, convient remarquablement pour une course de deux jours, sûre et aérienne à la fois, longue et pourtant facile grâce aux télécabines qui vous hissent en quelques minutes jusqu'au merveilleux plateau de Riederalp-Bettmeralp.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3

1211 Genève 2, Cornavin

Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux,

Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62

Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.- ; ÉTRANGER Fr. 25.-

Téléphérique Loèche-les-Bains - Col de la Gemmi

Altitude 1410 - 2322 mètres. Tél. (027) 6 42 01.

Le téléphérique vous amène en huit minutes au sommet du col. Vue splendide sur les géants valaisans. Billets spéciaux pour écoles et sociétés. Nous conseillons aux maîtres d'écoles de faire la montée du côté valaisan avec le téléphérique et la descente à pieds à Kandersteg en empruntant le facile chemin d'excursions. Prospectus avec prix à disposition.



VISITEZ
LE CHATEAU
DE VALANGIN

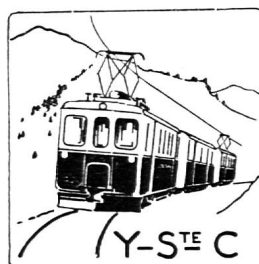
(Canton de Neuchâtel)

Conditions spéciales pour classes primaires

Sporthotel Wildstrubel à la hauteur du col de la Gemmi

Altitude 2322 mètres. Téléphone (027) 6 42 01.

Le col de la Gemmi sera praticable à partir de mi-juin. L'hôtel est spécialement aménagé pour les écoles. Vastes dortoirs avec matelas mousse. Locaux pour divertissements. Nouvelles installations sanitaires. Prospectus avec liste des prix à disposition. Famille Léon de Villa, prop.



La course d'école
idéale !

**Sainte-Croix
Le Chasseron
L'Auberson**

Renseignements : Dir. Yverdon - Ste-Croix, Yverdon.
Tél. (024) 2 62 15.

Votre agent de voyages

VOYAGES
LOUIS
NYON-LAUSANNE

Lausanne : 6, rue Neuve - Tél. 23 10 77

Nyon : 11, av. Viollier - Tél. 61 46 51

Tous les services d'agence

Plus de quarante années d'expérience dans les voyages et excursions par autocars

CINÉMA

A vendre, à prix très avantageux, projecteurs 16 mm sonores, utilisés quelques heures. Occasions uniques. S'adresser au bureau du Journal ou tél. (032) 2 84 67 (heures des repas).

Restaurant du Jura

Cuisine soignée
Vins de premier choix

G. Ruffieux, Saint-Cergue

Tél. 60 11 31

télesiège
**Grindelwald
First**

Visitez la région de First (alt. 2 200 m)

centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et glaciers de Grindelwald.

Prix réduits pour courses d'école.

Renseignements tél. (036) 3 22 84.

Jeune fille

16 ans, cherche place pendant vacances d'été, auprès famille romande ne causant que le bon français. De préférence chez professeur, pour soigner enfants et accompagner madame. Rémunération non exigée.
Ecrire à Erika Giezendanner, Eichstr. 26, 8712 Stäfa.

Autobus lausannois S.A.

Pour toutes vos sorties adressez-vous en toute confiance à notre maison. Nous organisons toute l'année des excursions et voyages en Suisse et à l'étranger.

1, rue Centrale, LAUSANNE, tél. 23 93 31.

Miettes d'histoire — Les grandes découvertes

Première rencontre de Colomb avec les indigènes d'Amérique

Le journal tenu par Christophe Colomb au cours de son premier voyage n'a pas été conservé. Mais il reste un abrégé fait par l'évêque Las Cases. Certains textes originaux de Colomb sont intercalés dans le résumé de Las Cases. Tel est le cas de ces deux fragments de lettre où Colomb relate ses premières rencontres avec les indigènes des îles qu'il venait d'aborder.

Vendredi 12 octobre (1492)... Ils vinrent à la nage nous offrir des perroquets, des pelotes de fil de coton, des sagaies et beaucoup d'autres choses : en échange nous leur donnions des petites perles de verre, des grelots et d'autres objets. Ils acceptaient tout ce que nous leur présentions de même qu'ils nous donnaient tout ce qu'ils avaient, mais ils me parurent très pauvres de toute manière. Les hommes et les femmes étaient nus comme au sortir du sein de leur mère... Au reste, ils étaient bien faits, beaux de corps et agréables de figure. Leurs cheveux, gros comme des crins de queue de cheval, tombaient devant eux jusque sur leurs sourcils ; par derrière, il en pendait une longue mèche qu'ils ne coupent jamais. Il y en a quelques-uns qui se peignent d'une couleur noirâtre ; mais naturellement ils sont de la même couleur que les habitants des îles Canaries (Canaries). Ils ne sont ni noirs ni blancs. Il y en a aussi qui se peignent en blanc, ou en rouge, ou avec toute autre couleur, soit le corps entier, soit seulement la figure, ou les yeux, ou seulement le nez. Ils n'ont pas d'armes comme les nôtres et ne savent même pas ce que c'est. Quand je leur montrais des sabres, ils les prenaient par le tranchant et se coupaient les doigts... Leurs sagaies sont des bâtons. La pointe n'est pas en fer, mais quelquefois une dent de poisson ou quelque autre corps dur. Ils ont de la grâce dans les mouvements... Ils ont de la facilité à répéter ce qu'ils entendent. Je suis persuadé qu'ils se convertiraient à la foi chrétienne sans difficulté, car je crois qu'ils n'appartiennent à aucune secte. Si Dieu le permet, à mon départ, j'en emmènerai d'ici six et je les conduirai à Votre Altesse, et ils apprendront la langue espagnole.

Samedi 13 octobre... Dès que le jour se leva, nous vîmes venir sur la plage beaucoup d'hommes tous jeunes et d'une taille élevée... Ils approchèrent de mon navire dans des pirogues faites avec des troncs d'arbres, semblables à de longs canots et tout d'une pièce... Pour rame ils ont une sorte de pelle de boulanger, mais ils s'en servent parfaitement. Si une barque vient à chavirer, tous ceux qui la montent se jettent à la nage, la remettent à flot et enlèvent l'eau qui est à l'intérieur à l'aide de calebasses qu'ils portent sur eux... Je regardai avec beaucoup d'attention pour m'assurer s'ils avaient de l'or et je remarquai que plusieurs en portaient un petit morceau à un trou qu'ils se font au nez. Je réussis à apprendre au moyen de signes qu'en tournant leur île et en naviguant vers le sud, nous trouverions une contrée dont le roi avait de grands vases d'or et une grande quantité de ce métal... Ces gens sont doux : il est bien vrai que leur avidité pour les choses que nous leur laissons voir les portait à nous les dérober et à se sauver à la nage lorsqu'ils n'avaient rien en échange, mais ils donnaient tout ce qu'ils avaient pour nos moindres bagatelles, même des morceaux d'écuelle et de verre cassé. J'ai vu l'un d'eux donner pour trois centis (petite monnaie de Ceuta) seize pelotes

de coton qui pouvaient fournir vingt-cinq ou trente livres de coton filé. J'interdis aux gens de l'équipage les échanges pour du coton, ayant l'intention de tout emporter pour Vos Altesses. C'est une des productions de cette île. Ne voulant pas y séjourner, je ne saurais les connaître toutes. Pour la même raison et désirant aborder à Cipango, je n'ai pas le temps de faire chercher d'où ils tirent ce qu'ils portent à leur nez.

Le voyage de Magellan, 13 décembre 1519

La flotte de Magellan mouille dans la baie de Rio de Janeiro, ainsi nommée parce qu'elle a été découverte le jour de la Saint-Janvier. Les indigènes se précipitent hors de leurs huttes et de leurs forêts. Ils se montrent curieux, doux, paisibles, nullement méfiants. Les premières opérations de troc s'organisent, follement avantageuses pour les navigateurs : six poules pour un hameçon, dix perroquets pour une glace, une corbeille d'ananas pour une clochette. Magellan autorise les échanges, mais il interdit tout acte de violence et toute tromperie à l'égard des sauvages.

Découverte du détroit

Treize jours plus tard, la flotte appareille. Magellan va chercher vers le sud le passage qui existe, il en a la conviction, à travers le continent. Or, cette conviction est fondée sur une erreur ; Magellan a eu entre les mains un document datant du début du siècle, rédigé par des géographes allemands, et selon lequel des pilotes portugais auraient déjà aperçu ce passage. On sait aujourd'hui que ces précurseurs n'avaient aperçu en réalité — sans d'ailleurs s'y engager — que l'immense ouverture du rio de la Plata, qu'ils avaient prise pour l'ouverture d'une mer. Lorsque, enfin, il franchit le passage qui porte aujourd'hui son nom, un de ses navires s'était brisé sur les rochers, un autre avait déserté l'expédition pour rentrer en Espagne. A bord des trois autres navires, les hommes étaient épuisés.

Souffrances de l'équipage

Cent jours devaient s'écouler avant que les vigies de Magellan, ayant vu disparaître à l'horizon la Terre de Feu, aperçussent une nouvelle terre. L'immense océan inconnu était bleu et miroitant, le ciel serein, les vents faibles. Les vivres se corrompirent. L'eau conservée à bord dégageait une telle odeur que les matelots devaient se boucher le nez pour avaler l'unique gorgée qui leur était octroyée chaque jour. On mélangea de la sciure de bois aux débris de biscuit, on mangea le cuir qui garnissait les vergues. Dix-neuf hommes périrent du scorbut et des privations. Cette effroyable misère prit fin dès le débarquement sur la première île, où l'on se procura des poulets, des porcs, des fruits.

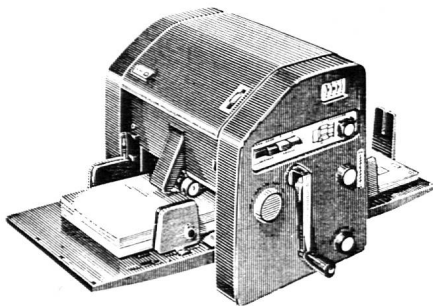
Or contre fer

Les indigènes de Cebu (Philippines) n'avaient pas d'épices à offrir aux navigateurs en échange de la pacotille et des autres marchandises ; mais ils avaient de l'or. Ce métal leur paraissait moins précieux que le fer, chez eux si rare, et si utile pour fabriquer des armes. En échange de quatorze livres de fer, ils donnaient quinze livres d'or. Magellan veilla à modérer le volume des échanges, afin que les naturels ne se doutassent point de la valeur de l'or aux yeux des Européens.

(Georges Blond, « L'Esclave de Magellan ». Miroir de l'Histoire, 1951)



L'imprimeuse pour le bureau moderne; impression parfaite du format carte postale au folio en 12 couleurs différentes.



Agence générale:
Eugen Keller & Co AG
Monbijoustrasse 22
3000 Berne
Téléphone 031 25 34 91

BON ED
Envoyez sans engagement
documentation complète du pro-
cédé d'impression Rex-Rotary.

Nom: _____

Adresse: _____

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation



Votre prochaine course d'école par rail...

Renseignements et projets auprès de chaque gare et station.

Fournit SA 4806 Wikon

Tout le matériel
pour le cours de cartonnage et reliure.

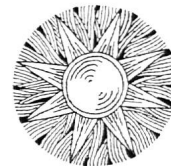
Demandez nos collections de toile, pa-
pier, outils.



FOURNIT S.A., WIKON

Tél. (062) 8 17 81

**AU
GLACIER
à 3000 m**



excursion
inoubliable
soleil et
neige

restaurant
panoramique
vue splendide



**DEMANDEZ
NOS
PROPOSITIONS
POUR
COURSES
D'ÉCOLE**

grâce au téléphérique du
Glacier des Diablerets
(départ: Col du Pillon)

Renseignements :

Direction : Aigle ☎ (025) 2 16 35
Exploitation : Col du Pillon ☎ (025) 6 43 77

Si je vais plus vite...

... je gagne beaucoup de temps !
 ??? ? ? ? ? ? ? ?

Quel temps me faut-il pour parcourir 1 kilomètre à la vitesse de 30 kilomètres à l'heure ?

30 km. à l'heure, c'est 30 000 m. en 3600 s., ou 1 m. en $\frac{3600}{30\ 000}$ s.,

donc 100 m. en $\frac{1000 \times 3600}{30\ 000} = 120$ secondes.

Complète le tableau ci-dessous :

| Pour parcourir 1 km. : | | Gain de temps en s. pour une augmentation de vitesse de 10 km/h. |
|------------------------|-------------|--|
| Vitesse | Temps en s. | |
| 30 km/h. | 120 s. | |
| 40 km/h. | 90 s. | 30 s. |
| 50 km/h. | 72 s. | 18 s. |
| 60 km/h. | | |
| 70 km/h. | | |
| 80 km/h. | | |
| 90 km/h. | | |
| 100 km/h. | | |
| 110 km/h. | | |
| 120 km/h. | | |

Conclusion

Pour une augmentation de vitesse de 10 km/h., je gagne beaucoup de temps à vitesse, mais peu de temps à vitesse.
 C. J.

Un voyage intéressant

1. Complète le tableau ci-dessous.

| Parcours | Distance | Durée | Vitesse moyenne |
|------------------|----------|---------|-----------------|
| Genève-Lausanne | 55 km. | 30 min. | |
| Lausanne-Vevey | | 20 min. | 60 km/h. |
| Vevey-Villeneuve | 12 km. | | |
| Villeneuve-Sion | 66 km. | 55 min. | 40 km/h. |
| Genève-Sion | | | |

- Quelle aurait été la vitesse horaire moyenne si le voyage avait duré 2 h. 15 min. ?
- Pour terminer son voyage en 2 h., notre automobiliste accélère depuis Villeneuve.
 - Combien de minutes doit-il gagner ?
 - Quelle devra être sa vitesse moyenne entre Villeneuve et Sion ?
 - A quelle vitesse moyenne aura-t-il effectué tout le trajet ?
- Combien notre automobiliste gagne-t-il de temps s'il augmente sa vitesse moyenne de 20 km/h. :
 - entre Genève et Lausanne ?
 - entre Vevey et Villeneuve ?
 - Compare tes résultats et tire une conclusion.
- D'après le tableau N° 1, trace le graphique du voyage :
 - axe des abscisses : temps 10 min. = 1 cm.
 - axe des ordonnées : distance 10 km. = 1 cm.



Une course d'école par le **MOB** ou encore aux **ROCHERS-DE-NAYE**, le belvédère du Léman (2045 m.). Jardin alpin le plus haut d'Europe. Hôtel-restaurant. Dortoirs. **Nouvelle direction.** Arrangements spéciaux pour écoles. Demandez la brochure des courses remise gratuitement par la Direction MOB, 1820 Montreux. Tél. 61 55 22.

La Société des colonies de vacances à Bellevue-sur-Bevaix met ses locaux à la disposition des classes pour

classes de plein air

Les bâtiments disposent de toutes les installations nécessaires.

Grands espaces de verdure — Grande tranquillité — Petits dortoirs de 8 à 12 lits — Salles de jeux et de classe — Cuisine bien équipée — Modeste location. La Société ne met aucun personnel à disposition, elle ne s'occupe pas du ravitaillement.

Disponible du début mai au début juillet et de mi-septembre à mi-octobre.

S'adresser à Ph. Zutter, 2067 Chaumont. Tél. (038) 3 15 13

Hôtel de la Dent-de-Lys

Les Pacots

Pour vos courses d'école, bon accueil, grandes salles et arrangements avantageux.

M. A. Crisci-Loffredo

Tél. (021) 56 70 93



Grands
et petits,
ils roulent
tous sur

ALLEGRO

Funiculaire Lugano - Monte San Salvatore

Panorama splendide

★

La plus belle promenade de la région

★

Tarif spécial pour écoles



Winterthur
Accidents
vous assure
et vous rassure

Winterthur
ACCIDENTS

Pour vos excursions scolaires

l'Office régional du tourisme de Martigny vous offre un choix incomparable et varié de promenades dans la région suisse du Mont-Blanc et du Grand-Saint-Bernard



Au pays des Trois Dranses

par le chemin de fer Martigny - Orsières - Le Châble et ses cars automobiles.

CHAMPEX-LAC : la Perle du Valais avec son lac enchanteur entouré d'un parc de forêts. Télésiège de La Brea.

LA FOULY - VAL FERRET : le vallon pittoresque et reposant.

COL DU GRAND-ST-BERNARD : l'hospice célèbre (2472) avec sa chapelle, son musée et ses chiens. Télésiège de la Chenalette.

BOURG-ST-BERNARD : tunnel routier ouvert toute l'année. Télésiège du Super-St-Bernard (Menouve). Altitude 2800 m.

VERBIER : le magnifique plateau ensoleillé. Télésièges de Savoleyres et des Ruinettes, à la porte de la Haute-Route.

FIONNAY - MAUVOISIN : au pied de l'imposant barrage de Mauvoisin.

Services d'autocars pour :

Champex - La Fouly - Ferret - Grand-St-Bernard - Aoste - Sembrancher - Vollèges - Levron - Le Châble-Verrier - Le Châble-Mauvoisin. Trains et cars spéciaux sur demande.

Tarifs pour sociétés et écoles.

Cars pour excursions et courses organisées.

CIRCUITS :

1. Orsières - Champex - Les Valettes, par les Gorges du Durnand.

2. Grand-St-Bernard - Ferret - Orsières, par le col de Fenêtre.

Service quotidien Martigny-Aoste toute l'année par le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard.

TRIENT - COL DE LA FORCLAZ par la nouvelle route internationale conduisant à Chamonix.

RAVOIRE, à mi-chemin, magnifique plateau dominant Martigny et la vallée du Rhône.

Télésiège du col de la Forclaz à l'Arpille. Panorama grandiose face au massif du Mont-Blanc et dominant la vallée du Rhône avec l'éblouissant spectacle qu'offrent les Alpes bernoises et valaisannes.

Trient, sympathique village alpestre au pied du glacier du même nom sur la route de Chamonix.

Chemin-s/Martigny, joli site entouré de forêts de mélèzes. Col des Planches.

Plaine du Rhône. Circuit des vins et des fruits. Fully - Saillon - Leytron - Riddes - Saxon - Mon Moulin Charrat - Martigny - Téléferique Dorénaz-Allesse.

Isérables, village haut perché et typiquement valaisan, relié à la plaine par téléphérique.

Ovronnaz-s/Leytron, magnifique plateau ensoleillé au pied des Muerans, à deux heures de la cabane Rambert. Services postaux : Leytron-Ovronnaz.

Dans la pittoresque vallée du Trient

par l'audacieux chemin de fer Martigny-Châtard - Chamonix, vous atteindrez : VERNAYAZ - LES GORGES DU TRIENT, CASCADE DE PISSEVACHE.

SALVAN - LES GRANGES - LE BIOLEY - LE TRETEN - FINHAUT.

Le lac de BARBERINE - Le glacier du TRIENT, VAN, SALANFE, LA CREUSAZ.

Réduction de 75 % aux écoles.

Trains spéciaux sur demande.

Sur la ligne :

Le télésiège de LA CREUSAZ conduit en 15 minutes des MARÉCOTTES (1100 m) à LA CREUSAZ (1800 m), un des plus beaux belvédères des Alpes, en face du massif du Mont-Blanc avec l'éblouissant spectacle qu'offrent les Alpes valaisannes et bernoises.

Il facilite l'accès à Emaney, au Luisin, à Salanfe, etc.

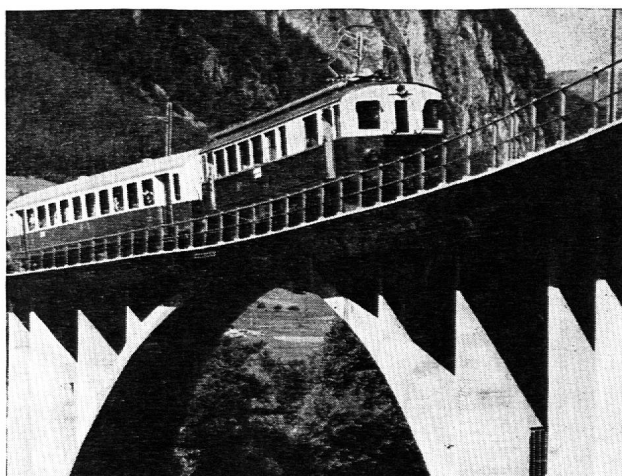
Prospectus et renseignements :

OFFICE RÉGIONAL DE TOURISME DE MARTIGNY — Téléphone : (026) 2 10 18
et 2 32 13

En cas de non réponse : (026) 2 24 45

Adresse télégraphique :

TOURISME MARTIGNY.



Vient de paraître

Editions Fernand Nathan

Clarke & Touyarot

Initiation programmée aux ensembles

Ce manuel de 64 pages s'adresse aux maîtres, élèves et parents. L'évolution de la mathématique moderne présentée d'une façon simple et divertissante permet la découverte des notions nouvelles. Prix : Fr. 6.15.

En vente dans les librairies.

Agent général pour la Suisse :

J. Muhlethaler, Genève.

Vous recevrez de l'argent comptant

en nous vendant **les vieux papiers** (journaux, illustrés). Nous n'avons pas de représentants, donc nous paierons les meilleurs prix du jour. Avisez-nous, nous vous indiquerons nos prix et viendrons promptement chercher vos déchets.

RETRIPA S.A., 1023 Crissier

Tél. (021) 34 22 75

Hotel Jungfrau 2200 m

Point de départ pour l'Eggishorn 2927 m

Hôtel rénové



80 lits

140 couchettes

Prix forfaitaire pour les écoles :

Souper (potage, rizotto avec chipolata
salade panachée).

Couche en dortoir.

Petit déjeuner complet

Fr. 10.—

Couche et petit déjeuner

Fr. 6.—

Potage

Fr. 1.—

Toutes les limonades

Fr. 1.10

Directrice :

Madeleine Lüthi, Rosière 13, 1012 Lausanne.

Tél. (021) 28 60 02.

Dès le 15 juin 1968 : (028) 8 11 03.